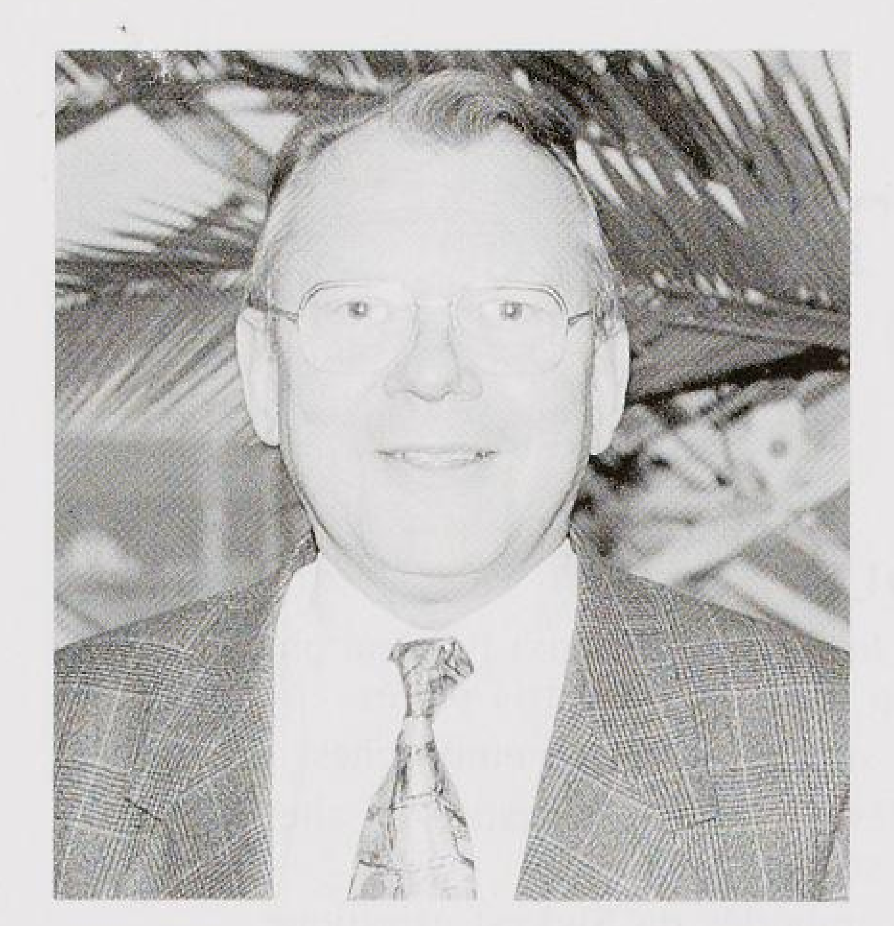


DÉPARTEMENT DE L'EURE - 2e CIRCONSCRIPTION

Elections législatives du 21 mars 1993

Bernard BLOIS

Expert Comptable
Rapporteur du Budget au Conseil Général
Membre de la Commission Environnement
au Conseil Régional de Haute-Normandie

Candidat UDF 

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous devez choisir votre Député et je viens vous proposer ma candidature.

Né à Evreux, je connais bien notre région. Elu au Conseil Général depuis 14 ans et au Conseil Régional depuis 7 ans, j'ai travaillé sur tous les dossiers locaux importants.

Souvent, les projets qui nous concernent ont besoin de la participation de l'Etat. Devenir Député me permettrait donc de défendre les intérêts de notre circonscription au niveau national.

Je voudrais aussi contribuer au redressement de la France. Mon expérience d'expert-comptable sera utile, car il faut avoir le sens pratique et rechercher des solutions simples à des problèmes trop souvent embrouillés par les discours. L'UDF et le RPR ont élaboré ensemble un projet de gouvernement et nous sommes prêts à nous mettre au travail.

Lorsque j'aurai à voter des lois, je penserai toujours aux habitants de l'Eure en me demandant : sont-elles bonnes pour eux ? Répondent-elles à leur attente ?

Je souhaite, en effet, développer dans la circonscription les mêmes rapports chaleureux que dans le canton d'Evreux-Nord. Il faut qu'électeurs et élus aient réciproquement confiance, que l'on puisse parler librement, évoquer les problèmes généraux et les difficultés personnelles.

Faites-moi confiance et vous pouvez être assurés de mon dévouement. Mon expérience y contribuera sans nul doute...

Suppléant :

Jean-Paul LEGENDRE

Avocat
Maire d'IVILLE
Conseiller Général du canton du Neubourg
Président de la Commission
Education - Enseignement au Conseil Général
Vice-Président de l'Association
des Maires du département



IMP. SOPROVECO

MES PRIORITÉS

POUR LA FRANCE

L'EMPLOI ET LA RELANCE ÉCONOMIQUE

- Par la relance immédiate du bâtiment : construction de logements sociaux, fiscalité plus attractive pour les accédants et ceux qui investissent en logements locatifs privés.
- Par l'allégement des charges sociales, particulièrement sur les nouvelles embauches.
- Par l'amélioration de l'enseignement professionnel en développant la formation en alternance afin que les jeunes trouvent un emploi dès leur sortie.
- Par un protectionnisme accru à l'encontre des produits importés du Sud-est asiastique.
- Par la re-négociation de la politique agricole et la recherche de productions non alimentaires.
- Par le rétablissement des finances publiques grâce aux dénationalisations.
- Par l'incitation des capitaux privés à s'investir dans les entreprises.

LA COHÉSION SOCIALE

- Par l'application ferme des lois à l'encontre des délinquants.
- Par l'assurance d'une retraite pleine à 60 ans en offrant toutefois la modulation de l'âge de départ.
- Par une gestion efficace de la Sécurité Sociale.
- Par l'application stricte des lois sur l'immigration et la poursuite des fraudes.
- En sauvant les acquis sociaux par le redressement économique, car seule une économie prospère permet le financement d'une protection sociale de haut niveau.

POUR LES HABITANTS DE L'EURE

- L'axe routier Nord-Sud (A28, N138 ?) dans la région de Brionne,
- Le maintien des dessertes ferroviaires à La Bonneville, Conches, Romilly-la-Puthenaye, Beaumont-le-Roger,
- La déviation d'Evreux avec la desserte d'Arnières, Saint-Sébastien, Parville (avec déviation corrélative de la D31),
- Le désenclavement du Pays d'Ouche,
- Le maintien des services publics en milieu rural,
- Le soutien au commerce et à l'artisanat de proximité,
- Une véritable politique d'aménagement du territoire.

DÈS LE PREMIER TOUR
VOTEZ UTILE...

Choisissez l'homme de terrain à l'écoute de chacun, l'élu qui a l'expérience des grands dossiers de notre région

VOTEZ BERNARD BLOIS

Suppléant : Jean-Paul LEGENDRE